

DEPECHEs TELEGRAPHIQUES.

29 juin.—L'aigle de M. Thibaudeau a fait une tentative qui a glacé d'épouvante tout le monde de la Basse-ville.

Vers 3 h. de l'après-midi, il s'est tout-à-coup élançé vers la terre avec une rapidité vertigineuse. Le vent produit par le battement de ses ailes a renversé deux des compagnies de volontaires préposées à la garde de l'Hon. M. Thibaudeau. Ce dernier n'a échappé au monstre que par miracle. L'aigle l'avait saisi par la queue de son habit, lorsque, fort heureusement, le drap céda et permit à M. Thibaudeau de se retirer de ce mauvais pas, pour la bagatelle d'une fracture de la cuisse.

Nous espérons que le gouvernement va prendre des mesures pour que pareille chose ne se renouvelle plus. Sir Cartier ne pourrait trouver d'occasion plus favorable pour faire l'application de son bill de milice.

30 juin. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a reçu une lettre anonyme lui demandant la suspension du *Charivari*. On pense que cette lettre vient d'un M. Boulet de St. Sauveur.

1er juillet La course qui devait avoir lieu entre M. Owen Murphy, de cette ville et M. Carrier, maire de Lévis, a eu lieu aujourd'hui. M. Carrier était déjà rendu au clocher de l'Eglise St. Patrick, lorsque son antagoniste n'était encore qu'à celui de la Cathédrale. Les 12 mille piastres ont été immédiatement données au vainqueur.

2 juillet. Il y aura éclipse de lune toute la nuit. M. Cauchon se promènera dans les rues en robe de chambre et le Notaire Valée, de St. Thomas de Montmagny, couchera à l'église.

3 juillet. La police du *Charivari* a trouvé l'individu qui avait enlevé l'argent et les bijoux d'une certaine demoiselle du faubourg St. Jean. M. Laurent Têtu a été si satisfait de cette découverte qu'il n'a pas hésité à donner 15 sous à notre limier.

Qui veut d'un mari ?

Lectrices et lecteurs, vous ne savez peut-être pas qu'il existe de par le monde un monsieur qui porte le nom de E. Giroux; vous ignorez probablement aussi que ce monsieur Giroux est étudiant en médecine; il est même à présuner que le bruit de son arrivée de Montréal à Québec ne soit pas parvenu jusqu'à vos oreilles, tant les journaux sont négligents pour les gens réellement dignes d'être annoncés.

Eh! bien, je veux tout simplement combler cette lacune que votre ignorance à l'égard de ce jeune disciple d'Esculape laisse dans le catalogue de vos connaissances. Vous, surtout, lectrices, soyez attentives à ce que je vais vous dire. Il y va peut-être d'un mariage pour quelqu'une d'entre vous.

Donc:

M. Giroux est un jeune homme d'à peu près vingt-cinq ans. Dire qu'il est beau serait mentir; de même, vous le donner comme très-laid serait mettre trop d'ombre à son portrait.

Non! c'est tout simplement un gros garçon, fort solidement charpenté, portant moustache et favoris qui se décideront peut-être à avouer franchement leur couleur rousse; possesseur d'une physionomie commune, il est vrai, mais qui ne laisse pas lire pour un sou de malice: le tout enveloppé dans un splendide vêtement de drap... qu'il paiera bien un jour!

Lectrices riches, qui désirez changer de nom, si vous en voulez, adressez-vous à votre bureau.

Le monsieur y sera exposé derrière un verre!

L'Hotel Fréchette.

Le dieu de l'estomac est descendu dans Québec, la semaine dernière, afin de voir comment son culte est honoré parmi nous. Après avoir parcouru tous les hôtels de la ville, il en est venu à la conclusion que M. Fréchette, de la côte Lamontagne, est l'homme qui le sert le mieux, lui et ses adorateurs. Son odorat a été extrêmement flatté des appétissantes fumées qui sortent de toutes les ouvertures de l'hôtel Fréchette.

Et il a raison, parbleu! moi, quand je n'ai pas d'appétit, je suis certain de gagner une faim d'enfer, rien qu'à descendre la côte Lamontagne.

DEVront PARAITRE BIENTOT.

*Traité sur la manière d'embrasser une femme en pleine rue d'Aiguillon, quand on est à Québec*, par M. Genest, avocat des Trois-Rivières et candidat malheureux à la dernière élection générale.

*Manière de se faire nourrir à bon marché quand on va plaider à Québec*, par le même.

*Mes avantages physiques en relief*, (chanson comique) par Lévy Récio.

*Comment on rend compte à un Conseil Municipal*, par le notaire Gendreau, de St. Thomas de Montmagny.

*Je me fais donner des leçons de littérature par mon fils, afin d'être en état de pouvoir faire de beaux discours à la Chambre*, par M. Pouliot M. P.P. pour le Comté de l'Île.

*Je toilette cruellement la langue anglaise et je voudrais trouver un moyen pour prononcer correctement le mot broker au lieu de buklers que je prononce toujours*, par T. Foisy, propriétaire des vapeurs de la traversée entre Québec et Lévis.

*Je n'ai pas le temps de lire le Charivari, parce que je n'ai pas trop du reste de ma vie pour racheter les fredaines de ma jeunesse*, par J.... B....., du Château-Richer.

*Vu l'en là bas! va l'en là bas!!* par François Huot, notaire rue du Pont.

Les limiers du *Charivari* aimeraient bien que M. Louis Girard, de la rue Notre-Dame laissât en repos, les gens pacifiques, lorsqu'il a eu le plaisir de fréquenter des adorateurs de Bacchus.



PROVINCE DE QUEBEC.  
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacconiste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'hôtel Blanchard; chez M. Holliwel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph

A Montréal, chez Mr. Perry, No 1. coin de la grande rue du faubourg st. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épicier, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.